

ADMIS CRPE

CONCOURS
2024-2025
ÉCRIT

2^e édition

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Tout le cours
Histoire, géographie et EMC



OFFERT

40 QCM d'autoévaluation
20 QCM et exercices



Tous les savoirs disciplinaires
et didactiques



Conseils de formateurs



150 QCM et exercices corrigés



2 sujets d'annales corrigés

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

ADMIS CRPE

CONCOURS
2024-2025
ÉCRIT

2^e édition

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Tout le cours Histoire, Géographie et EMC

Ouvrage dirigé par **Marc Loison**

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois, ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire, ancien président de jury CRPE

Coordonné par **Sylvie Considère**, auteure de la partie géographie,
Maître de conférences - HDR en didactique de la géographie, INSPE de l'académie de Lille-Hauts-de-France, laboratoire CIREL-Théodile (EA 1764) université de Lille

André Janson, auteur des parties histoire et EMC,
Professeur honoraire agrégé d'histoire-géographie

Bernard Malczyk, auteur des parties histoire et EMC,
Professeur agrégé d'histoire-géographie, INSPE de l'académie de Lille-Hauts-de-France

Avec la collaboration de **Nicolas Lebrun**,
Maître de conférences en géographie, INSPE de l'académie de Lille-Hauts-de-France,
Laboratoire *Discontinuités* (EA 2468) université d'Artois

N°1 **Yuibert**
DES CONCOURS

Ressources numériques pour réussir le CRPE



Téléchargez gratuitement une autoévaluation,
ainsi que des QCM et exercices portant
sur les thèmes abordés au collège sur :

www.vuibert.fr/site/215403

ISBN : 978-2-311-21540-3

Conception de la couverture et de l'intérieur : Séverine Tanguy, adaptation Caroline Joubert
(Atelier du livre)

Composition : SCM, Toulouse

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70



© Vuibert - juin 2023 - 5, allée de la 2^e DB - 75015 Paris

Site internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

pour se repérer

Travail
réalisé



Comment aborder le CRPE ? 9

- ① Textes officiels 9
- ② Les épreuves du CRPE 9



Méthodologie générale de l'épreuve 13

- ① La question du choix du sujet 13
- ② Se préparer tout au long de l'année 13
- ③ Les types de sujets en histoire, géographie et EMC 14
- ④ La lecture des documents 15
- ⑤ La gestion du temps 15
- ⑥ Les rapports de jury 16



PARTIE 1 Le cours

Histoire

D 1 CM1 – Thème 1 : Et avant la France ?	22	
① Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ?	22	<input type="checkbox"/>
② Celtes, Gaulois, Grecs et Romains : quels héritages des mondes anciens ?	26	<input type="checkbox"/>
③ Les grands mouvements et déplacements de population (IV ^e -X ^e siècles)	30	<input type="checkbox"/>
④ Clovis et Charlemagne, Mérovingiens et Carolingiens dans la continuité de l'Empire romain	32	<input type="checkbox"/>
QCM	37	<input type="checkbox"/>
Corrigé	38	
Exercice	38	<input type="checkbox"/>
Corrigé	38	
D 2 CM1 – Thème 2 : Le temps des rois	39	
① Louis IX, le « roi chrétien » au XIII ^e siècle	39	<input type="checkbox"/>
② François I ^{er} , un protecteur des arts et des lettres à la Renaissance	42	<input type="checkbox"/>
③ Henri IV et l'édit de Nantes	45	<input type="checkbox"/>
④ Louis XIV, le Roi-Soleil à Versailles	48	<input type="checkbox"/>
QCM	53	<input type="checkbox"/>

Corrigé.....	53	
Exercice.....	54	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	55	
3 CM1 – Thème 3 : Le temps de la Révolution et de l'Empire	56	
1 De l'année 1789 à l'exécution du roi : Louis XVI, la Révolution, la Nation	56	<input type="checkbox"/>
2 Napoléon Bonaparte, du général à l'empereur, de la Révolution à l'Empire	60	<input type="checkbox"/>
QCM	64	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	64	
Exercice.....	65	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	65	
4 CM2 – Thème 1 : Le temps de la République	66	
1 1892 : la République fête ses 100 ans.....	66	<input type="checkbox"/>
2 L'école primaire au temps de Jules Ferry	70	<input type="checkbox"/>
3 Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs.....	75	<input type="checkbox"/>
QCM	79	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	80	
Exercice.....	81	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	81	
5 CM2 – Thème 2 : L'âge industriel en France	82	
1 Révolution ou évolution industrielle ?	82	<input type="checkbox"/>
2 La croissance urbaine	86	<input type="checkbox"/>
QCM	91	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	91	
Exercice.....	92	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	92	
6 CM2 – Thème 3 : La France, des guerres mondiales à l'Union européenne	93	
1 Chronologie, définitions	93	<input type="checkbox"/>
2 Deux guerres mondiales au xx ^e siècle	95	<input type="checkbox"/>
3 La construction européenne.....	100	<input type="checkbox"/>
QCM	103	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	103	
Exercice.....	104	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	104	
7 La structuration du temps aux cycles 1 et 2	105	
1 Le temps, étoffe de notre vie, mais réalité complexe.....	105	<input type="checkbox"/>
2 La perception du temps chez l'enfant.....	106	<input type="checkbox"/>
3 Se repérer dans le temps à l'école maternelle	107	<input type="checkbox"/>
4 S'interroger sur le temps au cycle 2	109	<input type="checkbox"/>

D	8 Les thèmes d'histoire abordés au collège	112	
	① Classe de 6 ^e	112	<input type="checkbox"/>
	② Classe de 5 ^e	117	<input type="checkbox"/>
	③ Classe de 4 ^e	123	<input type="checkbox"/>
	④ Classe de 3 ^e	129	<input type="checkbox"/>

Géographie

D	1 La géographie scolaire : quelles finalités ?	136	
	① Contenus et outils de la géographie.....	136	<input type="checkbox"/>
	② Repérer les notions à construire.....	137	<input type="checkbox"/>
	③ Conclusion.....	138	<input type="checkbox"/>
D	2 CM1 – Thème 1 : Qu'est-ce qu'habiter ?	139	
	① Le concept scientifique.....	139	<input type="checkbox"/>
	② Les notions pour les élèves.....	140	<input type="checkbox"/>
	Exercice.....	141	<input type="checkbox"/>
	Corrigé.....	141	
D	3 CM1 – Thème 2 : Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France	142	
	① Habiter des espaces urbains.....	142	<input type="checkbox"/>
	② Une population urbaine.....	144	<input type="checkbox"/>
	③ Habiter un espace de tourisme.....	149	<input type="checkbox"/>
	QCM.....	152	<input type="checkbox"/>
	Corrigé.....	153	
	Exercice.....	154	<input type="checkbox"/>
	Corrigé.....	154	
D	4 CM1 – Thème 3 : Produire, transformer, consommer	155	
	① La notion de système productif.....	155	<input type="checkbox"/>
	② Produire : l'agriculture, premier maillon.....	155	<input type="checkbox"/>
	③ Produire : l'industrie.....	158	<input type="checkbox"/>
	④ L'énergie en France.....	161	<input type="checkbox"/>
	⑤ Satisfaire les besoins en eau.....	163	<input type="checkbox"/>
	QCM.....	165	<input type="checkbox"/>
	Corrigé.....	166	
	Exercice.....	167	<input type="checkbox"/>
	Corrigé.....	167	
D	5 CM2 – Thèmes 1 et 2 : Des réseaux pour se déplacer et communiquer	168	
	① Réseaux, maillage et desserte.....	168	<input type="checkbox"/>
	② Les réseaux à l'échelle de la France et de l'Europe.....	168	<input type="checkbox"/>
	③ Se déplacer à l'échelle du monde.....	171	<input type="checkbox"/>
	④ Les mobilités intra-urbaines.....	172	<input type="checkbox"/>

5	Internet, un réseau dématérialisé.....	174	<input type="checkbox"/>
	QCM	177	<input type="checkbox"/>
	Corrigé.....	178	
	Exercice.....	179	<input type="checkbox"/>
	Corrigé.....	179	
D	6 CM2 – Thème 3 : Habiter mieux	180	
	1 Les enjeux du développement durable	180	<input type="checkbox"/>
	2 Les écoquartiers.....	182	<input type="checkbox"/>
	3 Recycler.....	183	<input type="checkbox"/>
	QCM	185	<input type="checkbox"/>
	Corrigé.....	186	
	Exercice.....	187	<input type="checkbox"/>
	Corrigé.....	187	
D	7 La structuration de l'espace aux cycles 1 et 2	188	
	1 En maternelle	188	<input type="checkbox"/>
	2 Au cycle 2.....	191	<input type="checkbox"/>
D	8 Les thèmes de géographie abordés au collège	193	
	1 Classe de 6 ^e	193	<input type="checkbox"/>
	2 Classe de 5 ^e	197	<input type="checkbox"/>
	3 Classe de 4 ^e	200	<input type="checkbox"/>
	4 Classe de 3 ^e	205	<input type="checkbox"/>

Enseignement moral et civique

	Thème 1 : Respecter autrui	210	
D	1 La morale	211	
	1 Essais de définition	211	<input type="checkbox"/>
	2 L'enseignement moral au cours de l'histoire	211	<input type="checkbox"/>
	3 Les textes officiels définissent les objectifs de l'enseignement moral et civique.....	212	<input type="checkbox"/>
D	2 La civilité et les règles de politesse	213	
	1 Civilité et politesse	213	<input type="checkbox"/>
	2 Civilité et politesse à l'école.....	214	<input type="checkbox"/>
D	3 La solidarité	216	
	1 Les enjeux de la solidarité	216	<input type="checkbox"/>
	2 La solidarité à l'école.....	218	<input type="checkbox"/>
D	4 Le refus des discriminations	220	
	1 Définir les discriminations.....	220	<input type="checkbox"/>
	2 Dénoncer les discriminations.....	221	<input type="checkbox"/>

③ Lutter contre les discriminations.....	221	<input type="checkbox"/>
D 5 L'éducation à la sécurité	223	
① L'éducation à la sécurité, une approche globale.....	223	<input type="checkbox"/>
② Enseigner les règles de sécurité	224	<input type="checkbox"/>
D 6 Identifier et partager des émotions et des sentiments	228	
① Définitions.....	228	<input type="checkbox"/>
② Des tentatives d'explications.....	230	<input type="checkbox"/>
③ Travailler les émotions à l'école	231	<input type="checkbox"/>
D 7 L'éducation à la santé	233	
① Les enjeux de l'éducation à la santé.....	233	<input type="checkbox"/>
② L'éducation à la santé à l'école.....	235	<input type="checkbox"/>
QCM	237	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	238	
Exercice.....	238	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	238	

Thème 2 : Acquérir et partager les valeurs de la République

239

D 1 Valeurs, symboles, laïcité et droits de l'homme	239	
① Les valeurs de la République.....	239	<input type="checkbox"/>
② Les symboles de la République.....	240	<input type="checkbox"/>
③ Les symboles de l'Union européenne.....	242	<input type="checkbox"/>
④ La laïcité.....	243	<input type="checkbox"/>
⑤ Les droits de l'homme	246	<input type="checkbox"/>
D 2 L'égalité femme/homme	252	
① Les femmes ont longtemps combattu pour leurs droits politiques.....	252	<input type="checkbox"/>
② Une longue dépendance à l'égard des hommes.....	253	<input type="checkbox"/>
③ Des inégalités persistantes	255	<input type="checkbox"/>
D 3 L'exercice du pouvoir en France	258	
① Les institutions de la République	258	<input type="checkbox"/>
② Les collectivités territoriales	262	<input type="checkbox"/>
③ Les notions de droits et de devoirs.....	265	<input type="checkbox"/>
QCM	271	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	272	
Exercice.....	272	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	272	

Thème 3 : Construire une culture civique..... 273

▶ 1 Méthodes et pratiques en enseignement moral et civique.....	273	
① Le débat : élément constitutif d'une société démocratique	273	<input type="checkbox"/>
② Le projet : pour donner du sens aux apprentissages.....	274	<input type="checkbox"/>
③ Le conseil d'élèves	275	<input type="checkbox"/>
④ Des discussions sur le sens des choses	276	<input type="checkbox"/>
⑤ Les dilemmes moraux.....	277	<input type="checkbox"/>
⑥ Les messages clairs.....	278	<input type="checkbox"/>
⑦ Le jeu de rôle	279	<input type="checkbox"/>
▶ 2 L'éducation aux médias	280	
① Les médias et la démocratie.....	280	<input type="checkbox"/>
② Les jeunes et les médias : un enjeu public majeur	282	<input type="checkbox"/>
▶ 3 Connaissance des risques liés à l'usage d'Internet	286	
① Les usages et les dangers d'Internet.....	286	<input type="checkbox"/>
② Internet en classe.....	289	<input type="checkbox"/>
QCM	293	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	294	
Exercice.....	294	<input type="checkbox"/>
Corrigé.....	294	



PARTIE 2 Annales corrigées

▶ Sujet 1 – Sujet zéro n° 2	296	<input type="checkbox"/>
▶ Sujet 2 – Sujet 2022 du groupement 3.....	313	<input type="checkbox"/>

Comment aborder le CRPE ?

Cet ouvrage a pour objectif essentiel d'assurer la préparation disciplinaire, didactique et pédagogique de l'**épreuve écrite d'application (histoire, géographie, EMC)** du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Rappelons que cette épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat indispensables pour un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire.

Avant d'aborder la préparation théorique de l'épreuve d'histoire, géographie et EMC, il paraît essentiel d'indiquer les textes officiels qui régissent désormais le CRPE et que tout candidat se doit de connaître. Il est par ailleurs indispensable de connaître l'ensemble des épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission et les objectifs qui leur sont assignés.

1 Textes officiels

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Deux grandes séries d'épreuves constituées respectivement de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020, *Bulletin officiel* n° 25 du 24 juin 2021), au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (*Bulletin officiel* n° 17 du 23 avril 2015) mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maîtres (annexe de l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013). Ces compétences sont intégralement réaffirmées dans le référentiel de formation publié dans le *Journal officiel* du 7 juillet 2019. Ce référentiel mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2019 précise, par ailleurs, les objectifs, les axes de formation et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

2 Les épreuves du CRPE

Trois épreuves écrites d'admissibilité

Cadre de référence : Programmes de l'école primaire

Niveau attendu : Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Épreuve écrite disciplinaire de français Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :		
• une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;		Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
• une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;		
• une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.		
Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.		Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Épreuve écrite d'application Notée sur 20 . Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.		
Sciences et technologie	L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.	Chaque épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve peut comporter 2 ou 3 composantes notées sur un total de 20 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).	
Arts	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).	

Deux épreuves orales d'admission	
Épreuve de leçon Notée sur 20. Coefficient 4. Durée : 1 heure. Préparation : 2 heures	
<p>L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.</p>	
<p>Préparation : Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...</p>	<p>Durée de l'épreuve : Français : 30 minutes, dont un exposé de 10 à 15 minutes et un entretien pour la durée restante impartie à cette partie.</p>
<p>Présentation et entretien : Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.</p>	<p>Mathématiques : idem. La note 0 est éliminatoire.</p>
Épreuve d'entretien composée de 2 parties Notée sur 20. Coefficient 2. Durée totale : 1 heure 5 minutes	
<p>Première partie : Éducation physique et sportive. Connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant Notée sur 10. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes</p>	
<p>Préparation : À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.</p>	<p>Exposé : ne doit pas excéder 15 minutes.</p>
<p>Exposé et entretien : L'entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.</p>	<p>Entretien : pour la durée restante impartie à cette première partie. La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.</p>
<p>Seconde partie : Se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation Notée sur 10. Durée : 35 minutes.</p>	
<p>Objectifs : Cette seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.</p>	
<p>Entretien : Le premier temps de l'échange débute par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.); • faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. 	<p>Premier temps de l'échange :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du parcours et des expériences (5 minutes maxi). • Échange avec le jury (10 minutes). <p>Second temps de l'échange (mises en situation professionnelle) 20 minutes.</p> <p>La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.</p>

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère
Notée sur 20. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

Contenu et modalités : L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fournie par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

Exposé : 10 minutes.

Échange : 20 minutes.

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Vous trouverez dans cet ouvrage tous les éléments nécessaires à la préparation de l'épreuve écrite d'application : fondements scientifiques couvrant tous les points du programme de l'école primaire et du collège (cycles 1 à 4) en structuration du temps et de l'espace, histoire, géographie et enseignement moral et civique, le tout complété par des QCM, exercices et annales corrigés. Notons que les QCM et exercices portant sur les thèmes abordés au collège sont disponibles en ligne. Avant d'entamer la révision ou la réactivation des connaissances disciplinaires, nous vous conseillons de prendre connaissance de la méthodologie générale de l'épreuve déclinée en début d'ouvrage, d'effectuer ensuite l'autoévaluation générale mise en ligne et de déterminer votre score. À partir de ce dernier et surtout des questions disciplinaires mal maîtrisées, déterminez un ordre de lecture des chapitres : vous pouvez commencer par les domaines dans lesquels vous vous sentez le plus à l'aise ou au contraire travailler en priorité vos difficultés. Exercez-vous enfin avec les deux sujets officiels proposés en fin d'ouvrage.

Ce manuel constituera un outil précieux de préparation à l'épreuve écrite d'application portant sur l'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique. C'est le souhait que les auteurs de cet ouvrage et moi-même formulons. Par ailleurs, sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse d'Anaïs Cotelle, éditrice que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison
Directeur de l'ouvrage

Méthodologie générale de l'épreuve

1 La question du choix du sujet

Le texte de cadrage indique que « le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts ». Ce qui permet *a priori* au candidat de consulter rapidement les trois sujets et de faire son choix en fonction de ses connaissances, de ses capacités et du niveau de difficulté proposé par chacun d'eux. Mais cette démarche est-elle bien raisonnable ?

Car le texte précise aussi que « les connaissances attendues du candidat sont celles que nécessite un enseignement **maîtrisé** de ces programmes ». Dans ces conditions, soit le candidat a véritablement la possibilité d'acquérir un niveau de connaissances scientifiques suffisant dans les trois domaines, ce qui nous semble peu probable sauf à s'y être préparé longtemps avant, soit il lui faut faire le choix d'un domaine dès le début de sa préparation et s'y tenir jusqu'au jour du concours. C'est bien sûr cette dernière hypothèse qui nous semble la plus sûre pour réussir l'épreuve.

En définitive, l'étudiant dispose bien d'un choix, mais il devrait davantage s'agir d'un choix de domaine plutôt que d'un choix de sujet.

2 Se préparer tout au long de l'année

C'est une préparation longue qui demande un investissement sérieux. Le secret est donc de conduire la préparation tout au long des deux années, et de disposer d'un planning de travail rigoureux. C'est la régularité qui permet au candidat de gérer au mieux l'effort que nécessite ce type de préparation.

Concernant les approches didactiques et la mise en œuvre d'une démarche d'apprentissage, l'ouvrage *CRPE 24 sujets corrigés* (Vuibert, 2022) présente de nombreux sujets d'entraînement, en français et mathématiques, ainsi qu'une mise au point didactique spécifique aux cycles 1 et 2.

Enfin, la fréquentation des classes est essentielle à une bonne préparation. Profitez des stages pour questionner les enseignants, apprécier le niveau des élèves, vous intéresser aux types d'activités proposées en classe, aux traces écrites, aux évaluations.

3 Les types de sujets en histoire, géographie et EMC

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Il s'agit d'un cadre global que les concepteurs de sujets doivent respecter, mais qui laisse cependant un horizon d'interprétation important. C'est pourquoi une analyse des sujets proposés lors de la session 2022 conduit à distinguer :

A. Une répartition différente des composantes

- Groupement 1 : composante majeure en histoire (12 points) – composante mineure en géographie (8 points).
- Groupement 2 : composante majeure en géographie (12 points) – composante mineure en EMC (8 points).
- Groupement 3 : composante majeure en histoire (13 points) – composante mineure en géographie (7 points).
- Sujet zéro n° 1 : composante majeure en géographie (13 points) – composante mineure en histoire (7 points).
- Sujet zéro n° 2 : composante en histoire (10 points) – composante en EMC (10 points). Ici, les deux composantes sont évaluées sans que l'une ou l'autre ne prenne le dessus.

Il convient donc de travailler les trois programmes, histoire, géographie et EMC, sans en négliger aucun.

B. Les types de questions proposés dans la partie 1

Deux ou trois questions sont proposées. Au moins une met en jeu les informations proposées dans le ou les documents évoquant les travaux issus de la recherche.

La session 2022 a permis d'interroger les candidats sur la notion de trace (groupement 1), les notions essentielles à faire passer aux élèves (groupement 2), les savoirs fondamentaux à retenir sur la thématique du dossier (groupement 3), la mémoire (groupement 3). Les sujets « zéro » proposaient plutôt aux candidats de construire une synthèse argumentée s'appuyant sur les documents du dossier.

Au moins une question aborde l'approche didactique. Il s'agit soit de construire l'architecture d'une séquence et/ou de développer l'une des séances (groupement 1, groupement 2, sujet zéro n° 1, sujet zéro n° 2) soit de choisir et justifier l'usage des documents (groupement 3).

C. Les types de questions proposées dans la partie 2

Deux questions ont été proposées dans chacun des sujets.

Il s'agit de présenter les objectifs notionnels d'une thématique donnée (groupement 1, sujet zéro n° 2), de proposer une exploitation de documents en classe (groupement 1, sujet zéro n° 1, sujet zéro n° 2), de repérer les compétences travaillées par les élèves à partir de productions (groupement 2), d'envisager un prolongement des activités (groupement 2), de proposer la réalisation d'une séance (groupement 3).

4 La lecture des documents

Les sujets sont composés d'un nombre important de documents (7 à 9). Un ou plusieurs documents sont des textes issus de la recherche, un document présente l'extrait des programmes, les autres sont des supports que l'on peut utiliser en classe.

Le candidat se doit de prêter une attention suffisante à chacun d'eux. Pour cela, une prise de notes au brouillon permettrait d'aller à l'essentiel et de faciliter ensuite la mise en relation. Elle pourrait se présenter sous la forme d'un tableau.

	Nature du document	Auteur	Date	Idées fortes
Document 1	Document issu de la recherche ? Textes officiels ? Production artistique d'un contemporain ? Etc.	Est-ce un historien ou un géographe connu ? Un personnage historique ? Un inconnu ? Un témoin de l'événement ? Etc.	Le document a-t-il été produit à l'époque concernée ou est-il plus tardif ? La date est-elle pertinente ou sans beaucoup d'intérêt ?	

Le candidat n'hésitera pas à surligner, entourer, mettre en évidence tout ce qui lui semble digne d'intérêt sur les documents.

Il faudra aussi montrer au correcteur que vous prenez en compte les documents pour répondre aux questions. Il faut donc les citer soit en indiquant simplement leur numéro, soit en extrayant certaines phrases proposées entre guillemets.

Il convient aussi de mettre les documents en relation lorsque c'est possible. Ainsi, dans le sujet du groupement 3, deux tableaux montraient l'accueil des Polynésiens envers les Européens. Mais l'un mettait en évidence l'accueil chaleureux réservé à Bougainville alors que l'autre témoignait d'une situation très conflictuelle lors de l'arrivée de Wallis. Le rapprochement des deux documents et la prise en compte de leur date respective permettent d'explicitier le contexte.

Enfin, rappelons que le travail à partir de documents ne peut se borner à la simple paraphrase. Il s'agit bien d'aller au-delà du support, de l'explicitier, de le contextualiser, voire de le critiquer.

Concernant la préparation à ces épreuves, le candidat pourra parfois trouver dans les sujets d'entraînement proposés par les ouvrages Vuibert un lien internet associé à un document. Il permet l'accès à l'intégralité du document. En effet, les sujets ne proposent qu'un extrait donné, il semble donc très pertinent de profiter de ce temps de préparation pour accéder à un contenu plus complet.

5 La gestion du temps

Une bonne gestion du temps est primordiale, vous devez absolument terminer le sujet.

① Consultation rapide du dossier proposé : 10 minutes.

Il convient de feuilleter le dossier, de parcourir les questions, de prendre connaissance de la nature des documents.

② Crayon en main, lecture attentive des questions. 5 minutes.

Entourer, souligner les mots importants, s'assurer d'avoir bien compris la commande.

③ Répartir ensuite le reste du temps en fonction du nombre de points affecté à chaque partie. Si la première partie est valorisée à hauteur de 12 ou 13 points, vous pouvez y consacrer 1 h 30, il restera 1 heure pour la seconde partie. Si les deux parties présentent un nombre de points équivalent, vous passerez 1 h 15 sur chaque partie.

Chaque document est lu attentivement, annoté, surligné. Construction progressive du tableau, outil important pour aller à l'essentiel (voir ci-dessus, « La lecture des documents »).

Rédaction des réponses aux questions tout d'abord au brouillon et sous une forme très sommaire (on liste juste les idées sous forme de tirets). Puis, rédaction dans un écrit correct des réponses, directement sur la copie.

④ Relecture : 15 minutes.

6 Les rapports de jury

Les candidats se doivent de lire attentivement les rapports de jury. Ils permettent généralement de revenir succinctement sur les attendus de chaque question et de glaner quelques conseils de bon sens. Voici ce que l'on peut retenir des rapports publiés en 2022, après la première édition du concours.

A. Les rapports concernant l'histoire

Le jury de l'académie de Nantes rappelle que « face à un corpus de textes, prendre le temps d'ordonner et de relier les documents avant de commencer à rédiger » est essentiel. Le candidat peut aussi repérer les mots-clés des questions afin de structurer les réponses et éviter les digressions. Il convient donc de ne pas se précipiter sur la première question, mais bien de prendre quelques instants pour analyser chaque document (titre, nature, auteur, date, idées essentielles), et éventuellement le mettre en réseau avec d'autres.

Le jury de l'académie de Lille insiste sur le fait que, lorsqu'on laisse le choix aux candidats de la séance à développer, il faut bien sûr que ce choix prenne en compte les documents proposés dans le dossier documentaire. Proposer une séance qui s'appuierait sur des documents externes et non connus des correcteurs ne serait pas pertinent.

Les documents choisis doivent être adaptés au niveau des élèves, être cohérents avec la séance développée, ne pas être présents en trop grand nombre (on reprochera toujours au candidat de travailler avec trop de documents. Dans ce cas, les supports sont mal utilisés, ne servent qu'à illustrer ou révèlent l'incapacité du candidat à faire un choix).

Une présentation des consignes données aux élèves reste souhaitée.

L'approche documentaire doit être conforme aux attentes. « En outre, le statut du document et la fonction de celui-ci devaient être interrogés. Le questionnement sur la nature du document, son auteur, sa date, le temps écoulé entre l'événement et la réalisation du document, son contexte ne relève pas d'un rituel. C'est le b.a.-ba de l'esprit critique qui n'est pas la défiance systématique : l'objectif étant de faire acquiescer aux élèves certaines habitudes méthodologiques. »

Les titres des séances peuvent prendre la forme d'une problématisation, ils peuvent être porteurs d'idées.

Justifier le choix des documents permet au jury de bien comprendre l'intention pédagogique.

Il convient aussi de faire attention à l'utilisation abusive de certains termes qui apportent peu à la démonstration, mais qui relèvent davantage d'expressions considérées comme indispensables à placer sur une copie. Par exemple « institutionnalisation », « mise en commun ».

Enfin, certaines copies ne mettent pas les correcteurs dans de bonnes dispositions. Il s'agit de celles qui sont parsemées de nombreuses fautes d'orthographe, de fautes de syntaxe. Des copies présentant une écriture illisible, non structurée, non aérée. Les candidats doivent se rappeler qu'il s'agit bien d'un concours de recrutement d'enseignants, il semble donc essentiel de bien gérer son temps et de prévoir un temps de relecture.

B. Les rapports concernant la géographie

Les jurys regrettent que des notions aussi centrales dans le programme telles « habiter », « espace » ne soient pas maîtrisées par une grande majorité des candidats.

Les documents sont souvent peu et mal utilisés, leur exploitation n'étaye pas les notions abordées pour répondre aux questions. Il est donc rappelé aux candidats que cette épreuve nécessite une préparation et de bonnes connaissances personnelles.

La mise en réseau des documents est rarement présentée.

L'approche documentaire, comme en histoire, nécessite d'interroger l'ensemble des informations contenues dans ces supports, mais aussi d'aller au-delà. La simple description du document n'est pas suffisante.

Il est souhaitable de proposer une problématique à laquelle les documents proposés dans le sujet apportent des éléments de réponse.

L'orthographe, la syntaxe et la lisibilité sont, ici aussi, à travailler.

Penser en géographie à faire réaliser aux élèves une production graphique, comme un croquis paysager par exemple, peut être très judicieux.

Les candidats devraient avoir une meilleure connaissance des ressources institutionnelles ou des outils comme « Géoportail ».

Enfin, il semble que certains candidats aient mal géré la durée de l'épreuve et consacré beaucoup trop de temps à la question « majeure » du sujet.

PARTIE 1



Le cours

Histoire	21
Géographie	135
Enseignement moral et civique	209

Histoire

Coefficient  1

Durée :  3 heures

1 CM1 - Thème 1 : Et avant la France ?	22
2 CM1 - Thème 2 : Le temps des rois	39
3 CM1 - Thème 3 : Le temps de la Révolution et de l'Empire	56
4 CM2 - Thème 1 : Le temps de la République	66
5 CM2 - Thème 2 : L'âge industriel en France	82
6 CM2 - Thème 3 : La France, des guerres mondiales à l'Union européenne	93
7 La structuration du temps aux cycles 1 et 2	105
8 Les thèmes d'histoire abordés au collège	112

1 | CM1 – Thème 1 : Et avant la France ?

Ce premier thème est fondé sur le temps long. Selon Pascal Depaep, 40 000 générations de chasseurs-cueilleurs se sont succédé au Paléolithique, où l'humanité a connu de fortes oscillations climatiques qui ont transformé l'environnement et amené les groupes humains à adapter leurs modes de vie. L'étude du Néolithique interroge l'intervention des femmes et des hommes sur leur environnement. Avec la sédentarisation commence l'entrée des activités humaines dans l'agriculture et l'élevage. De prédateurs, les humains deviennent producteurs de nourritures, constructeurs de villages, accumulateurs de richesses engendrant des violences.

La création des Gaules est une longue histoire. Leurs richesses attiraient Grecs et Romains. La Gaule est née de l'ordre impérial. Le quadrillage des campagnes, l'ordre des villes, le droit romain ont permis cohabitation, exploitation et développement. Sous la pression d'autres peuples ou pour des raisons démographiques, militaires ou économiques, les Barbares franchissent les frontières, font des raids dans l'empire, s'y installent parfois.

Clovis et Charlemagne ne se contentent pas de conquérir, ils s'inscrivent dans la permanence de la civilisation romaine dont ils respectent l'héritage. Le baptême de Clovis et le sacre de Charlemagne fixent la légitimité du pouvoir politique dans le catholicisme.

1 Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ?

Il est difficile de vouloir présenter la préhistoire¹ en France. Un récit qui s'écoule sur plus d'un million d'années sur un territoire qui est alors indéfini. C'est la description de migrations et d'implantations humaines pleine d'incertitudes, malgré les travaux des préhistoriens. Quelles sont les différentes étapes de l'occupation de notre territoire ?

A. Une occupation progressive de notre territoire

a. *Homo erectus*

Entre – 1,5 million et – 650 000 ans, des campements d'*Homo erectus* sont connus en France, mais aucun reste humain n'y a été trouvé. **On a découvert à Tautavel**

1. Préhistoire : période avant l'histoire, c'est-à-dire avant que l'écriture n'ait été inventée. Pour les groupes humains qui n'ont pas eux-mêmes l'écriture, mais qui sont connus à travers les écrits d'autres cultures, on parle de « protohistoire ».

(Pyrénées-Orientales) les plus anciens restes humains en France : un crâne vieux de 450 000 ans et une dent âgée de 550 000 ans. Ce sont des chasseurs-cueilleurs nomades qui construisent des abris et diversifient leurs techniques d'outillage (galets aménagés, bifaces). **Le site de Terra Amata** près de Nice, daté de -380 000, témoigne de la domestication du feu par *Homo erectus*.

b. Le temps des hommes robustes

Néandertal² a foulé notre sol il y a 350 000 ans. C'était un **grand chasseur, un habile artisan qui avait des pensées métaphysiques**. Grâce à son anatomie et ses capacités cognitives, il a su s'adapter à des environnements hostiles. Il avait des procédés de taille complexes, dont le débitage Levallois qui permet d'obtenir des pointes ou des lames. **Néandertal disparaît il y a 35 000 ans**. Un changement climatique, des maladies congénitales, une pandémie liée à une infection apportée par des migrants ou leur extermination sont évoqués. Une hypothèse est celle d'un « stress », engendré par l'arrivée d'hommes différents, provoquant une baisse de la natalité et la hausse de la mortalité. Des études évoquent une dissolution génétique de la population néandertalienne dans celle des *Homo sapiens*³.

c. *Homo sapiens*

Appelé Cro-Magnon, l'*Homo sapiens* se déploie sur notre territoire vers -40 000. Il est toujours chasseur-cueilleur, mais exploite toutes les ressources, notamment aquatiques. L'étude des sites permet de constater d'**importants changements**. L'**outillage** se caractérise par la variété des formes. Les grattoirs, perçoirs, burins sont façonnés à partir de lames. Les outils en os, ivoire ou bois de renne, tels que les aiguilles à chas ou les harpons, permettent de nouvelles activités comme la couture ou la pêche. Les groupes humains sont attachés à des territoires, dans lesquels ils évoluent suivant les saisons ou les besoins de subsistance. Plusieurs économies coexistent au **Mésolithique**, qui clôt le Paléolithique il y a 12 000 ans. Les chasseurs-cueilleurs cohabitent avec les premières sociétés agro-pastorales au VI^e millénaire avant notre ère.

B. Les témoignages d'une pensée réfléchie humaine

a. Difficile de remonter aux origines du langage⁴

Le **langage** est un **moyen de communication** permettant de mettre en œuvre un projet (la chasse, la construction d'une hutte), avertir d'un danger, maintenir des relations sociales avec son entourage. **Différentes formes** ont existé. Le **langage mimétique** permet de simuler les actions. Le **protolangage**, juxtaposition de mots concrets sans grammaire, aurait évolué vers un langage structuré voici 50 000 ans.

2. M. Patou-Mathis, *Qui était Néandertal ?*, Bayard, 2020.

3. F. Rosier, « Les tribulations du chromosome Y entre "sapiens" et Néandertal », *Le Monde*, 29 septembre 2020.

4. Voir le site : https://www.scienceshumaines.com/langage-et-evolution-nouvelles-hypotheses_fr_3646.html.

L'étude des crânes a permis de mettre en évidence des zones cérébrales de production d'un **langage primitif** chez *Homo erectus*. La découverte sur un squelette de l'os hyoïde (lié à l'articulation vocale) et l'analyse ADN montrent que **Néandertal parlait**. *Homo sapiens* a acquis le phénomène de la double articulation, l'organisation de consonnes et de voyelles permettant le **langage complexe**.

b. Donner aux défunts une sépulture : geste humain par excellence⁵

Les premières tombes apparaissent **en France avec Néandertal**. Elles témoignent d'une **pensée complexe**, l'idée que **l'individu continue d'« être » après sa mort**, d'une solidarité, d'un sentiment de **regret et de respect** envers le défunt. L'ensevelissement suivait un certain rituel (disposition du corps, présence d'offrandes...). Les pratiques funéraires devinrent plus complexes avec *Homo sapiens*.

c. Élaboration d'un univers symbolique : l'apparition de l'art⁶

L'éveil artistique de l'homme semble très ancien, mais l'apparition de l'art vers -40 000 ans coïncide avec *Homo sapiens*. **Des peintures ont été retrouvées** dans des grottes : Lascaux (-15 000), Niaux (-12 000), la grotte Chauvet (-30 000), la grotte Cosquer (-27 000 à -13 000), la grotte de Cussac (-27 000) sont les principaux sites de l'art pariétal. **Les dessins représentent** des animaux, des signes, des mains peintes en négatif. **Les dessins sont réalisés avec** des produits naturels : charbon de bois, oxyde de manganèse, argile. L'application se fait avec des morceaux de charbon de bois, les doigts.

Il est difficile d'expliquer les motivations des hommes, plusieurs hypothèses ont été émises. La première était la théorie de **l'art pour l'art**. Elle a été abandonnée, car elle ne pouvait pas expliquer les œuvres d'art au fond des grottes, hors de vue. Le **totémisme** implique une relation privilégiée étroite entre un groupe humain et une espèce animale qui caractérisera le groupe et sera vénéré par lui. La **magie sympathique** est fondée sur une relation entre l'image et son sujet : en agissant sur l'image, on agit sur l'animal qu'elle représente. Pour le **structuralisme**, les animaux et les signes géométriques ont une signification symbolique et ils ont été placés tout au long des grottes en relation les uns avec les autres. Récemment, l'art rupestre a été interprété dans le cadre d'une **religion de type chamanique**. Ses auteurs seraient allés sous terre pour explorer le monde surnaturel et entrer en contact avec les esprits qui y vivaient.

L'art préhistorique ne se limite pas à la peinture. Des bâtons percés ainsi que des propulseurs gravés ont été retrouvés dans le sud-ouest de la France, réalisés dans un but d'apparat. Une place particulière doit être réservée aux statuettes en ivoire ou en pierre, représentant un visage ou un corps féminin. La « dame » de Brassempouy (Landes) est une des premières représentations du visage humain (29 000-22 000 av. J.-C.).

5. A.-M. Tillier, *L'Homme et la Mort : l'émergence du geste funéraire durant la préhistoire*, CNRS Éditions, 2009.

6. J. Clottes, *Pourquoi l'art préhistorique ?*, Gallimard, 2011.

C. Les débuts de l'agriculture et l'âge des métaux

a. La « révolution néolithique »

Elle fait référence au **passage d'une économie de prédation (chasse, cueillette) à une économie de production (agriculture, élevage)**. Cette thèse d'une évolution rapide est abandonnée par les préhistoriens. Elle n'a pas été brutale, ni synchrone à l'échelle des continents. On préfère le terme de **néolithisation**, qui s'accompagne d'**innovations** matérielles et immatérielles. Elle **arrive sur notre territoire au VI^e millénaire avant notre ère**. Les rives du sud sont touchées vers -5 800 par la voie maritime à partir de l'Italie et du Proche-Orient. Le reste de notre territoire est atteint vers -5 400, à partir de la vallée du Danube. À la chasse, à la pêche, à la cueillette s'ajoutent la **culture de céréales**, de **légumineuses** et l'**élevage** (chèvre, bœuf, mouton, cochon). Les roches dures sont utilisées pour fabriquer des haches, houes, pioches, faucilles, meules. La poterie et la céramique font leur apparition. Leurs formes variées et leurs décors permettent d'identifier la culture du « rubané » dans les plaines de l'Europe centrale et occidentale, ou le « cardial » au sud.

b. Une néolithisation marquée par la sédentarisation

La population, jusque-là dispersée, édifie des **habitations permanentes**. Les migrants danubiens érigent des maisons rectangulaires de terre et de bois. Dans l'est, des villages lacustres se développent. Dans le sud subsistent des maisons en pierres sèches de plan ovale, sur le plan des huttes ou des tentes.

La sédentarisation, la pratique extensive de l'agriculture incitent les groupes humains à **défendre** la possession de territoires. C'est le moment où apparaît **la violence à grande échelle**, marquée par la fabrication d'armes et des massacres.

Au cours du Néolithique, **les pratiques funéraires varient** : sépulture individuelle, sépulture collective, en fosse silo, dans des grottes, mais aussi crémation. Les **dolmens** ou allées couvertes étaient à l'origine des sépultures surmontées d'amas de pierres disposés en gradins appelés cairns, réservées aux personnes importantes. Les dolmens (« tables de pierre ») ne sont pas les seuls témoins de cette **civilisation mégalithique** qui apparaît sur la façade atlantique entre le V^e et le II^e millénaire avant notre ère. Seuls ou alignés (Carnac), les **menhirs** (« pierres dressées ») peuvent correspondre à un culte solaire ou à des observations astronomiques.

c. L'âge des métaux

L'**âge du bronze se développe sur notre territoire entre -2 200 à -800 avant notre ère**, mais il ne bouleverse pas la vie quotidienne, où l'outillage en silex reste d'usage courant. Le bronze, alliage de cuivre et d'étain malléable, permet la fabrication d'outils, d'armes, d'objets de prestige. Un système de chefferies, d'aristocratie locale se met en place, dont témoignent les tombes princières contenant du matériel de luxe. Ces personnes accaparent et structurent les territoires. Les populations vivent dans des fermes, des villages. Leurs outillages se perfectionnent et les techniques

agricoles progressent, façonnent un nouveau paysage de champs. Des réseaux commerciaux se structurent sous le contrôle des élites. Le travail des métaux nécessite une haute technologie, qui implique des artisans spécialisés : forgerons, orfèvres.

L'âge du fer sur notre territoire est découpé en deux périodes : le premier âge du fer (-800 à -450) ou période de Hallstatt, et le second âge du fer (après -450) ou période de La Tène. Au cours de ces huit siècles, on assiste à l'émergence du phénomène urbain et à une plus forte structuration des sociétés. Les moyens de production s'améliorent, les échanges se développent, l'ensemble des activités (artisanat, agriculture) se spécialisent. Le mobilier découvert en 1953 dans une tombe à Vix (Bourgogne) et à Lavau (Champagne-Ardenne) en 2015 révèle l'existence, dès le VI^e siècle avant notre ère, de sociétés dirigées par une caste princière et que les territoires concernés sont impliqués dans un réseau commercial méditerranéen.

Au début du I^{er} siècle avant notre ère, l'ensemble de notre territoire présente un paysage anthropisé, quadrillé de champs et de pâtures, jalonné de fermes et de hameaux et dont les hauteurs sont couronnées par des villages fortifiés. Au lieu de dizaines de milliers de chasseurs-cueilleurs nomades, plusieurs centaines de milliers d'agriculteurs exploitent ces terres après en avoir assimilé les indigènes.

2 Celtes, Gaulois, Grecs et Romains : quels héritages des mondes anciens ?

Au I^{er} siècle avant notre ère, l'actuel territoire français est habité par des populations diverses : Ligures et Ibères sur les côtes méditerranéennes ; Grecs de Marseille et ses colonies ; Celtes établis dès la fin du II^e millénaire avant notre ère en Europe centrale et rayonnant largement du Danube à l'Espagne. Comment s'est effectué ce peuplement et quels en sont les acquis ?

A. Aux origines du peuplement

a. Deux grands courants d'influence

L'arrivée des Celtes sur notre territoire et la création des colonies grecques dans la France du Sud sont les données fondamentales du VI^e siècle avant notre ère, où se retrouvent deux courants d'influence : l'Europe centrale et la Méditerranée. C'est Jules César qui a donné le nom de Gaule à la partie occidentale de l'ensemble que les Grecs appelaient pays des Celtes et qui s'étendait de l'Atlantique à la mer Noire.

b. Les Celtes

Ils sont arrivés d'Europe centrale au **IX^e siècle avant notre ère** (civilisation de Hallstatt), mais la grande expansion celtique a lieu au **VI^e siècle avant notre ère**, au second âge du fer ou **âge de La Tène**. Ils introduisent la métallurgie du fer, l'usage du char et du cheval, la coutume des tumulus funéraires. Ils sont en relation avec le monde méditerranéen et vont combattre de plus en plus loin et parfois se fixer. Les progrès dans la métallurgie débouchent sur une spécialisation et l'apparition de

nouveaux métiers : constructeurs de chars, charrons, armuriers. Les tombes de guerriers s'ornent de chars, que le cerclage des roues a transformés en redoutables instruments de combat. Mais les Celtes ne sont pas constitués en une puissance, ils sont divisés : leurs conquêtes ne résisteront pas à Rome.

c. Contacts avec les peuples méditerranéens

Les contacts entre peuples de notre territoire et les sociétés méditerranéennes ont commencé avant la colonisation grecque. Le sud de la Gaule apparaissait comme le pays des métaux (or, argent, cuivre et étain), mais aussi comme le débouché des routes commerciales du nord. L'installation des Grecs et la fondation de Massalia au VI^e siècle eurent une empreinte durable sur les espaces régionaux. Massalia se situait au contact de plusieurs mondes et sa position lui permettait de contrôler le commerce entre le monde ibérique, les cités grecques et les Celtes. La ville crée des comptoirs coloniaux le long du littoral et du Rhône : Hyères, Agde, Antibes, Nice, Avignon, Cavaillon. En 125 avant notre ère, l'attaque de Marseille, alliée des Romains, par des peuples celto-ligures offre à Rome un prétexte pour intervenir en Gaule. Après leur victoire, les Romains créèrent la Provincia ou Transalpine. Elle leur permettait de relier l'Italie à l'Espagne.

B. Celtes et gaulois

a. Une connaissance des Celtes fondée sur des textes grecs et latins

César écrit : « L'ensemble de la Gaule est divisée en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par le peuple qui, dans sa langue, se nomme "Celtes" et, dans la nôtre, "Gaulois". Tous ces peuples diffèrent entre eux par le langage, les coutumes, les lois. » **La Gaule est une invention de César⁷, car le territoire est divisé** en une soixantaine de peuples fédérant 300 tribus. L'appartenance à un peuple, à une tribu, à un clan est plus solide que le sentiment d'être gaulois. La Gaule est donc **une entité géographique, pas une entité politique**. Ces structures entretiennent un état de **guerre endémique** entre clans et tribus.

Le pouvoir fut d'abord exercé par un **roi-chef, puis par une aristocratie** (que César appelle « chevaliers ») qui accumule richesses et terres. Ils vivent entourés de guerriers et d'une clientèle d'**hommes libres** (artisans et paysans) en quête d'une protection.

La violence amène l'édification de **places fortes** à caractère urbain, **les oppida** (un *oppidum*). Ils sont le siège du pouvoir et le lieu de résidence de l'aristocratie. Fonctions politiques mais aussi religieuses et artisanales y sont représentées et illustrent la centralisation des activités au détriment des zones rurales, ainsi que la proto-urbanisation de la Gaule celtique.

7. L. Avezou, *Raconter la France : histoire d'une histoire*, Armand Colin, 2008, p. 11 et suivantes.

b. Les druides et la religion gauloise comme facteurs d'unité

Les **druides** jouissaient d'un grand prestige. Ils avaient pour rôle de perpétuer les savoirs. Leur formation était très longue, car ils devaient mémoriser les **textes sacrés**, dont la transcription écrite était interdite. Ils réglait les pratiques religieuses, assuraient l'instruction de la jeunesse, arbitraient les conflits publics et privés. **La religion des Gaulois est polythéiste** et se rattache à la nature. La notion d'une **terre-mère** domine les croyances. Les dieux sont représentés sous une forme mi-animale mi-humaine. Les plus honorés sont Taranis, dieu du ciel; Cernunnos, dieu des forêts; Teutatès, dieu guerrier. Les **cérémonies religieuses** se déroulaient dans la nature. Les archéologues ont retrouvé au nord de la Seine des sanctuaires entourés de fossés avec des temples en bois ornés de trophées guerriers et d'ossements.

Le deuxième facteur d'unité est la prospérité de la Gaule. Les Gaulois produisaient en abondance des céréales, des légumineuses, des plantes textiles (lin, chanvre, etc.). Les **techniques agricoles** étaient avancées. Les Gaulois pratiquaient la fertilisation, la jachère. La **charrue à soc de fer** permettait de labourer les terres lourdes et fertiles. L'élevage fournissait la viande, le lait, le cuir, la laine pour l'**artisanat**. **L'archéologie révèle sa richesse.** Les **forgerons** pratiquaient la soudure, le trempage, fabriquaient des épées de qualité. Ils ont inventé le fer à cheval à clous. Les **orfèvres** maîtrisaient la fabrication de bijoux raffinés (torques, colliers, etc.). Les **artisans du bois**, charpentiers, menuisiers, tonneliers et charrons, étaient renommés.

C. La Gaule romaine

a. La conquête des Gaules

Elle a débuté à la fin du I^{er} siècle avant notre ère dans le Midi et aboutit à la création de la Provincia (Gaule transalpine) en -121. La domination sur toutes les Gaules sera l'œuvre de Jules César, qui en fera le récit dans *Bellum Gallicum*. En -58, César entre en Gaule avec ses légions pour aider les Éduens menacés par les Helvètes venant des plateaux suisses. Ces derniers sont défaits par les troupes de César, qui restent en Gaule et vivent sur le pays, créant des révoltes. De -57 à -53, l'effort des légions se porte sur les régions périphériques. Le poids des prélèvements, les interventions permanentes provoquent en -52 la révolte des peuples gaulois dirigés par Vercingétorix. D'abord battu à Gergovie, César soumet les Gaulois à Alésia en -52. La totalité des Gaules est conquise en -51. **La romanisation est un processus long par lequel on entend l'intégration politique, économique et culturelle des Gaules dans l'Empire romain.**

b. L'organisation de la Gaule romaine

C'est **Auguste** (premier empereur romain, 27 av. J.-C.-14 apr. J.-C.) **qui met en place de nouveaux cadres administratifs**. Le territoire est divisé en **quatre provinces** : la Narbonnaise, l'ancienne Provincia; l'Aquitaine; la Lyonnaise et la Belgique. Auguste les a dotés d'une instance commune, l'autel des Trois Gaules établi à Lyon, où étaient conviés chaque année les délégués des 60 cités, afin d'y débattre des questions communes et d'y rendre un culte à Auguste et à Rome. Chaque province est confiée à un **gouverneur** chargé de maintenir l'ordre et de lever l'impôt. **Il s'ap-**

puie sur l'armée qui surveille les peuples soumis, fait face à la menace germanique et participe à la construction des routes et des villes. À l'intérieur des provinces, l'armature administrative repose sur les **cités**. Le mot **civitates désigne la ville chef-lieu et le territoire qui en dépend**. Celle-ci contrôle les populations en gagnant les notables incités à s'administrer eux-mêmes, en respectant leurs devoirs religieux et politiques à l'égard de Rome.

Le réseau routier est organisé par Agrippa pour faciliter le transport des marchandises, unifier le pays, permettre à l'armée ainsi qu'aux courriers postaux de circuler rapidement, assurer la sécurité des commerçants et des fonctionnaires. Le réseau relie la Gaule à l'Italie et s'ouvre sur le monde extérieur.

La citoyenneté romaine est d'abord attribuée aux élites gallo-romaines. Elle permettait de payer moins d'impôts, de commercer et de faire carrière hors de sa cité. En 48, **l'empereur Claude nomme un certain nombre de Gaulois au Sénat romain** et les affecte à des fonctions de premier plan dans l'Empire. L'édit de Caracalla en 212 accorde la citoyenneté romaine aux hommes libres de l'Empire.

c. Vivre à la romaine, c'est d'abord vivre en ville

En 20 ans, une soixantaine de villes furent créées. Les rythmes d'urbanisation étaient soumis aux richesses locales et à l'attitude des élites. La **structure des villes** suivait le même schéma : un plan régulier suivant deux axes principaux : le *decumanus* (axe E.-O.) et le *cardo* (axe N.-S.). Le centre de la vie politique de la cité est le forum avec ses bâtiments publics (basilique, curie) et les monuments religieux. Un ensemble de constructions est destiné aux loisirs : théâtres, cirques, amphithéâtres, thermes. Ils jouent un **rôle d'unification et de cohésion de la société gallo-romaine**.

Les villes introduisent un nouveau mode de vie. La culture de Rome et le latin se diffusent, le culte impérial se répand. Les villes sont des **centres** de consommation, de commerce, de productions artisanales et de loisirs. La société urbaine est dominée par les **notables**. Ils tirent leur richesse de leurs propriétés rurales, du commerce et assument la direction de la ville. Ils pratiquent l'**évergétisme** en construisant des bâtiments publics, en organisant des jeux. Ils se distinguent en utilisant le **latin** et en prenant un nom à la romaine.

À la campagne, les Romains accaparent les meilleures terres et les attribuent à d'anciens soldats. Pour recenser la population et fixer l'impôt, ils mettent en place le **cadastre**. L'occupation des campagnes est caractérisée par la **villa**. Elle est située au centre du domaine agricole et est composée de l'habitation du maître (*pars urbana*), souvent une riche demeure, et du secteur agricole (*pars rustica*). Ce dernier est composé de dépendances (remises, greniers) et d'ateliers (forgeron, potier). Les ouvriers agricoles étaient logés sur place ou dans la bourgade voisine : le *vicus*. **La culture des céréales s'est intensifiée**, celle des légumineuses s'est développée, de même que les espèces locales ou importées de légumes, fruits, vignes, épices, plantes oléagineuses et textiles. La campagne reste le secteur où ont été préservées les traditions indigènes (langue, vêtements, habitat) et le christianisme y pénètre difficilement.

Au II^e siècle, la présence de communautés de chrétiens venues d'Orient est attestée à Lyon. En 177, le gouverneur fait exécuter des chrétiens dans l'amphithéâtre : parmi ces martyrs se trouve l'esclave Blandine. Le christianisme se diffuse plus

largement à partir de l'édit de Milan promulgué en 313 par Constantin et qui accorde la liberté de culte aux fidèles. C'est l'édit de Thessalonique, en 380, de l'empereur Théodose, qui fait du christianisme l'unique religion de l'Empire. Elle se fonde dans les cadres administratifs romains : la cité devait perdurer dans le diocèse, la province devint province ecclésiastique, et l'évêché de Lyon revendiqua la primatie sur l'Église des Gaules ; des cathédrales et des basiliques sont construites. Le processus de christianisation se poursuit jusqu'au VI^e siècle, voire jusqu'aux VII^e et VIII^e siècles dans certaines zones rurales.

Rome a imposé à la Gaule sa langue et sa culture, son administration et ses routes, ses villes et ses *villae*. Mais il faut mettre en lumière le contraste entre la Gaule du Nord et la Gaule du Sud. La Gaule méridionale est plus peuplée, plus riche, plus romanisée et plus christianisée. En Gaule du Nord, conquise plus tard, le substrat celtique est resté plus fort, l'empreinte romaine y a été moins profonde.

3 Les grands mouvements et déplacements de population (IV^e-X^e siècles)

La dénomination de « grandes invasions » a longtemps été appliquée par les historiens français aux migrations qui ont affecté le territoire de la Gaule après le III^e siècle. On préfère employer le terme de « migration de peuples », qui caractérise un phénomène qui s'est étalé sur deux siècles. Quelles ont été les conséquences de ces mouvements de population sur la Gaule ?

A. Les premières incursions

a. La fin de la *Pax Romana*

Après sa conquête, la Gaule connaît une période de paix et de prospérité : la *Pax Romana*. Au III^e siècle, elle traverse une période de crises dues à l'affaiblissement du pouvoir central à Rome, touchée par des coups d'État, des guerres civiles. Celles-ci ont provoqué la misère dans les campagnes et les villes. Selon Bruno Dumézil⁸, la population gallo-romaine diminua de 20 %.

b. Le *limes*⁹

Les fortifications du nord-est de la Gaule sont de moins en moins bien gardées, et deviennent une brèche pour les incursions des peuples germaniques. Il est difficile de les identifier, car ils sont multiples et leurs territoires varient dans le temps.

c. La « barbarisation » de la population

À partir de 253, les Francs et les Alamans franchissent le Rhin et se livrent à des raids, attirés par la richesse de la Gaule. Plus de 60 villes auraient été dévastées ;

8. B. Dumézil, *Des Gaulois aux Carolingiens : une histoire personnelle de la France*, PUF, 2013.

9. Pour protéger l'Empire romain, les frontières furent renforcées par des fortifications. Des palissades, des fossés et des forts furent construits dans les régions rhénanes.

les campagnes ravagées. Le pouvoir romain **recrute dans ses légions des « Barbares »** pour participer à la défense de l'Empire. Certains peuples se voient concéder des terres dans des régions désertées par des décennies de troubles. **Établis avec leurs familles** ils étaient exemptés d'impôts, mais ils devaient participer à l'ordre public et défendre le *limes*. Cette stratégie d'assimilation se révéla efficace au IV^e siècle, mais elle entraîna une « barbarisation » de l'armée. Au début du V^e siècle, les trois quarts des troupes étaient composés de guerriers venus de l'est.

B. Le temps des « grandes invasions »

a. La naissance des royaumes barbares

Le 31 décembre 406, des milliers de guerriers germaniques suivis de femmes et d'enfants franchissent le Rhin gelé. Cette migration trouve son origine dans l'arrivée brutale des Huns en Europe. Les Goths fuyant leur arrivée négocient leur installation dans l'Empire : ils s'engagent à le défendre en échange de terres et la conservation de leurs coutumes. Petit à petit, les « Barbares » **obtiennent la gestion de provinces entières** : les Ostrogoths, les Balkans ; les Wisigoths, l'Aquitaine ; les Burgondes, la Bourgogne et la vallée du Rhône ; les Francs, le nord de la Gaule. À terme, ils prennent leur indépendance, c'est la **naissance des royaumes barbares**. L'invasion éclair des Huns menés par Attila provoque une union sacrée entre Gallo-Romains et Barbares. Vaincu aux champs Catalauniques, en 451, Attila quitte la Gaule. Celle-ci est livrée aux militaires locaux. C'en est fini de la Gaule romaine. **Après la disparition de l'Empire en 476, les Barbares fondent des États autonomes sur le sol des anciennes provinces.**

b. Différences par rapport aux Romains

Les auteurs romains insistent sur ce qui les sépare des Barbares, dont ils ne comprennent pas les langues. La notion de « peuple » est liée à la guerre. La religion conforte la cohésion ethnique. Les Francs, les Alamans restent attachés au paganisme (avec la trilogie Wotan, Thor, Freya), mais les Goths et les Burgondes sont ariens (une forme de christianisme hérétique qui nie l'unité de la Trinité). La base de la société est constituée par les hommes libres qui participent à l'assemblée des hommes libres et à l'armée. Ils dominent une masse d'esclaves et d'affranchis issus des populations vaincues.

c. Les Barbares s'approprient des aspects de la civilisation gallo-romaine

Ils apprennent le latin pour commercer ou faire carrière dans l'administration. Les chefs s'inspirent du droit romain pour mettre par écrit leurs propres codes de loi. Le roi le devient à vie par hérédité et non plus par élection par l'aristocratie. La conversion au catholicisme, religion d'État de l'Empire, permet de rendre leur personne sacrée. L'archéologie montre l'intégration de ces peuples installés en Gaule à travers leur habitat et leurs pratiques funéraires. **Les Romains** adoptent dans l'armée les techniques de cavalerie et les armes germaniques. **S'élabore progressivement la fusion des éléments barbares et gallo-romains.**

C. Les dernières invasions (IX^e-X^e siècles)

Point d'aboutissement, depuis les âges préhistoriques, des grandes migrations eurasiatiques, notre territoire connaît aux IX^e et X^e siècles trois vagues d'invasions.

a. Au sud

Les **musulmans** implantés en Afrique du Nord, en Espagne et dans les îles de la Méditerranée lancent des expéditions sur les côtes du Languedoc, de la Provence, et s'installent en des points fortifiés d'où ils terrorisent les populations.

b. Les expéditions normandes

Déjà signalées au VIII^e siècle, elles se font plus fréquentes dans les premières décennies du IX^e. Les coups de main rapides effectués se transforment en expéditions qui pillent les villes et les monastères. Le versement d'un tribut aux Normands, le développement d'un système fortifié, l'installation de chefs énergiques aux endroits les plus menacés, tout cela limite les dégâts causés par les envahisseurs, sans mettre fin aux invasions. Pourtant, des rapports commerciaux se nouent entre les Normands et les Francs. Ces relations préparent l'intégration de groupes scandinaves dans la communauté carolingienne. En 911, le roi Charles le Simple signe un traité à Saint-Clair-sur-Epte avec Rollon, le chef normand. Il lui accorde un territoire, qui devient la Normandie, à condition qu'il devienne chrétien et lui promette fidélité.

c. À l'est

Les **raids des Hongrois** atteignent la Bourgogne et l'Aquitaine. Le danger n'est conjuré qu'au milieu du X^e siècle quand le roi de Germanie, Otton I^{er}, les arrête à la bataille du Lechfeld (955).

Il n'y a pas eu de « chute de Rome » au contact de l'arrivée des Barbares, mais une transformation progressive du monde gallo-romain à leur contact et la création de « nouvelles identités ethniques » à la base de « nouveaux peuples », dont les points communs pourraient être la fidélité à un roi et au christianisme¹⁰.

4 Clovis et Charlemagne, Mérovingiens et Carolingiens dans la continuité de l'Empire romain

La disparition de l'Empire romain fait émerger de nouveaux pouvoirs, d'où se dégage la puissance franque et avec elle la dynastie mérovingienne. C'est sous son autorité que s'élabore la fusion d'éléments barbares et romains et que se poursuit la diffusion de christianisme. Vers 800, l'Occident fait son unité sous Charlemagne qui crée un empire romain, franc et chrétien. Comment Clovis et Charlemagne ont-ils associé romanité, germanité et chrétienté ?

10. M. Coumert et B. Dumézil, *Les Royaumes barbares en Occident*, PUF, 2014.

ADMIS CRPE

CONCOURS
2024-2025
ÉCRIT

2^e édition

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Tout le cours
Histoire, géographie et EMC

**L'OUVRAGE INDISPENSABLE
POUR RÉUSSIR VOTRE FORMATION
ET VOTRE ÉPREUVE D'APPLICATION**

► **TOUS LES SAVOIRS ENSEIGNÉS
AUX CYCLES 1 À 4**

pour réussir l'épreuve écrite d'application
en histoire, géographie et EMC

► **LES CONSEILS DE FORMATEURS**
pour déjouer les pièges de l'épreuve

► **150 QCM ET EXERCICES CORRIGÉS**
pour vous autoévaluer et valider vos
connaissances

► **2 SUJETS D'ANNALES CORRIGÉS**
pour vous entraîner dans les conditions
du jour J

TOUT LE PROGRAMME

- Savoirs disciplinaires
du cycle 1 au cycle 4.
- Savoirs enseignés
des cycles 1, 2 et 3.

Des auteurs spécialistes
du concours, enseignants
et formateurs au plus près
de la réalité des épreuves

**ADMIS, LA COLLECTION
LA + COMPLÈTE**



OFFERT 40 QCM d'autoévaluation
20 QCM et exercices

ISSN : 2109-7658
ISBN : 978-2-311-21540-3



21,90 €

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

www.Vuibert.fr